



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'usine des Cheneviers ne tient pas ses promesses : 30'000 tonnes de déchets vaudois en trop !

L'usine d'incinération genevoise des Cheneviers n'absorbe que 70'000 à 80'000 tonnes de déchet par an, alors qu'elle était censée en traiter 130'000. Le Canton de Vaud, qui avait prévu de recourir à cette usine pendant 10 ans et de différer la réalisation du projet TRIDEL, se retrouve avec 30'000 tonnes de déchets en trop. Le Conseil d'Etat confirme cet état de fait dans sa réponse à l'interpellation du député René Challande, en précisant qu'il est à la recherche d'autres solutions.

Appréciation erronée de ses capacités techniques, obligation de modifier les fours, fréquentes pannes : l'usine genevoise d'incinération des Cheneviers n'a pas pu tenir ses engagements. Elle devait traiter jusqu'à 115'000 tonnes de déchets par an dès l'an 2000, importés de l'extérieur du canton de Genève, notamment du canton de Vaud. La nouvelle donne implique pour le canton de Vaud un excès de 30'000 tonnes par an, soit 13% de la quantité totale de déchets incinérables produits dans le canton.

Face à cette situation, le canton a cherché des solutions. Dans l'urgence, les déchets de certaines communes ont, par exemple, pu être acheminés à l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) la plus proche (SATOM à Monthey). A moyen terme, l'usine de Weinfelden (Thurgovie) a accepté d'incinérer 30'000 tonnes de déchets vaudois pendant 3 ans. D'autres contacts sont pris avec différentes usines, car la question du coût doit également être prise en considération.

Les tarifs thurgoviens sont similaires à ceux pratiqués dans le canton, mais la différence réside dans d'importants frais de transport et de manutention (une centaine de francs de plus par tonne pour parcourir environ 300 kilomètres). L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage n'étant pas intervenu pour réorienter en Suisse alémanique quelques 30'000 tonnes de déchets bernois et du nord du canton de Fribourg qui sont traités depuis le début de l'année dans l'usine genevoise, les transports se croiseront donc en chemin.

Le député Challande s'inquiétait également du projet de l'usine d'incinération TRIDEL à Lausanne. Le dossier se trouve actuellement devant le Tribunal fédéral, toute la procédure juridique qui dure depuis 6 ans, ayant jusqu'à présent donné raison à la société TRIDEL. Si le Tribunal fédéral devait donner gain de cause à cette société, une demande de crédit de 60 millions de francs sera soumise au Grand Conseil, venant compléter les 30 millions restants d'une première tranche de crédit accordée en 1990, pour la mise en ?uvre d'un système moderne de prévention, de recyclage et de traitement des déchets.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 mars 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Jean-Claude Mermoud, chef du Département de la sécurité et de l'environnement, 021 316 45

00 Marc Andlauer, Service des eaux, sols et assainissement, 021 316 75 48